

CODE DIPLOME : 16031401

CODE RNCP : 40998

OBJECTIFS

Le DSCG (diplôme supérieur de comptabilité et de gestion) est un diplôme national de l'enseignement supérieur conférant à son titulaire le grade de master.

Le DSCG atteste l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences majoritairement adossées à la recherche dans le champ de la comptabilité, de l'audit, de la finance, du management et du droit.

Activités visées :

- Conception, mise en place et amélioration du système d'information comptable et financier au sein d'un cabinet d'expertise comptable et d'audit, de commissariat aux comptes ou de directions financières d'entreprises (PME/PMI ou grandes structures).
- Participation à la définition générale de la stratégie d'entreprise et/ou aux choix économiques de l'entreprise ou des clients du cabinet en produisant des informations comptables, financières, extra-financières, économiques, juridiques pertinentes pour la prise de décision.
- Conseil en matière fiscale, sociale, juridique, de gestion, de gouvernance d'entreprises ou d'associations.
- Supervision, tenue et consolidation des comptes d'entités et de groupes.
- Présentation des comptes annuels et réalisation du reporting auprès des instances dirigeantes.
- Mise en œuvre du plan d'audit annuel d'une structure ou supervision de missions d'audit interne ou externe.
- Contribution au développement et au maintien des relations avec les partenaires de l'entreprise (notamment les commissaires aux comptes, les banquiers, l'administration fiscale, l'URSSAF, les autres organismes sociaux (mutuelle, prévoyance, retraite, médecine du travail...), les assureurs, les actionnaires)
- Tenue de la trésorerie, suivi des positions de trésorerie et vérification de leur traduction comptable et établissement de la trésorerie prévisionnelle dans le respect des ratios financiers d'endettement, de solvabilité, de fonds de roulement...

ENTREPRISE D'ACCUEIL

- Cabinets (missions d'expertise et de commissariat aux comptes).
- Direction financière d'une entreprise publique ou privée.
- Association de taille importante justifiant d'obligations comptables et fiscales significatives.

CERTIFICATEUR	NIVEAU de SORTIE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE Date d'enregistrement : 01-07-2025 Date d'échéance de l'enregistrement : 31-08-2026	Titre reconnu par l'Etat de Niveau 7 (cadre européen des certifications), équivalent à un Bac+5. Grade Master

CONTACT CFP-CFA MONTPLAISIR

14 rue B.de Laffemas, BP 20072, 26903 Valence CEDEX 9

04.75.82.16.90

secretariat.cfp@ensemble-montplaisir.org

www.cfp-montplaisir.org

Responsables pédagogiques : DSCG 1 – Emmanuel Juge – emmanuel.juge@ensemble-montplaisir.org

DSCG 2 – Françoise Dufour – francoise.dufour@ensemble-montplaisir.org

Directrice du CFA : Nathalie Cornut-Chauvinc – nathalie.cornut@ensemble-montplaisir.org

DURÉE DE LA FORMATION

Contrat d'apprentissage

1 100 heures (sur 2 ans).

Démarrage en novembre

Contrat de professionnalisation

1 100 heures (sur 2 ans).

Démarrage en novembre

Autres situations :
nous contacter !

COÛT DE LA FORMATION

La formation est éligible à la prise en charge financière par l'Opérateur de Compétences (OPCO) de l'entreprise d'accueil.

Contrat d'apprentissage

Coût annuel : 6946€

TVA non applicable selon l'Art.293b du code général des impôts

Contrat de professionnalisation

9,90 eurosTTC/heure

TVA non applicable selon l'Art.293b du code général des impôts

DURÉE DU CONTRAT

2 ans, modulable en fonction du positionnement* (jusqu'à 1 an supplémentaire pour les personnes en situation de handicap).

* Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap

RYTHME DE L'ALTERNANCE

En moyenne :

2 jours en CFA, 3 jours en entreprise.

Le calendrier peut varier pour tenir compte des périodes d'activité fortes en entreprise.

Le calendrier d'alternance est remis lors de l'inscription.

PRÉREQUIS

Contrat d'apprentissage

- **Âge** : jusqu'à 29 ans révolus. Autres profils, nous contacter
- **Niveau d'entrée** : DCG ou un master validé.
- **Motivation** : nécessaire à la poursuite d'un cursus au contenu académique exigeant et à la réussite d'objectifs professionnels concrets.

Contrat de professionnalisation

- **Âge** : jusqu'à 25 ans révolus. Autres profils, nous contacter
- **Niveau d'entrée** : DCG ou un master validé.
- **Motivation** : nécessaire à la poursuite d'un cursus au contenu académique exigeant et à la réussite d'objectifs professionnels concrets.

MÉTHODES MOBILISÉES

Formation par alternance.

Les formateurs construisent des séquences d'apprentissage selon le programme de formation et le métier préparé. Des outils de liaison relatifs au suivi de l'apprentissage sont mis en place, en particulier le livret d'apprentissage dont l'utilisation est obligatoire.

Trois visites de suivi sont menées par les formateurs durant la formation, et un dialogue régulier est noué avec les tuteurs. Pédagogie active privilégiante :

- Les mises en situation ou simulations individuelles et collectives de résolution de problèmes (Exercices pratiques, travaux sur plateaux techniques)
- La mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration de projet
- Une organisation coopérative des apprentissages
- Une responsabilité personnelle de l'alternant(e) (plan de travail, auto-évaluation)
- Environnement numérique de travail : Ecole Directe et Teams

CONTENU de la FORMATION

Matières générales :

Anglais des affaires

Matières professionnelles :

Gestion juridique, sociale et fiscale

Management des systèmes d'information

Finance

Management et contrôle de Gestion

Comptabilité et Audit

Mémoire Professionnel

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Afin d'aider l'alternant(e) à progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre :

- Évaluation des acquis en centre de formation (Quizz, QCM, Devoirs surveillés, Productions personnelles, Entraînement aux épreuves, Questionnaire oral...)
- Évaluation en entreprise (Entretiens tripartites avec le Maître d'apprentissage)
- Entretiens individuels d'évaluation formative, de régulation, de bilan jusqu'à l'inscription à la certification visée
- 4 conseils de formation et 4 bulletins de notes

ÉVALUATION CERTIFICATIVES/SESSION D'EXAMEN

Sessions d'examen adaptées aux situations de handicap.

Épreuves	Coefficient	ECTS	Forme
E1 Gestion juridique, fiscale et sociale	1,5	20	Ecrite
E2 Finance	1	15	Ecrite
E3 Management et Contrôle de Gestion	1,5	20	Ecrite
E4 Comptabilité et audit	1,5	20	Ecrite
E5 Management des systèmes d'information	1	15	Ecrite
E6 Anglais des affaires	1	15	Orale
E7 Mémoire professionnel	1	15	Ecrite-Orale
E8 Langue vivante étrangère (facultative)	1	0	Ecrite

Le Diplôme supérieur d'expertise comptable (DSCG) est obtenu par capitalisation des blocs de compétences de compétences 1 à 7, de la réalisation d'un stage ou de l'expérience professionnelle d'au moins 16 semaines et de la rédaction et soutenance d'un mémoire.

Des dispenses d'épreuves peuvent être accordées aux titulaires de diplômes ou de titres français sanctionnant des études supérieures dans les disciplines juridiques, comptables, économiques ou de gestion.

RÉFÉRENCES : TAUX MOYENS DU CFP MONTPLAISIR

	2025	2024	2023
Taux de réussite - Toutes formations en alternance CFP/CFA Montplaisir	87,5%	80,0%	74,2%
Taux de réussite DSCG - CFP/CFA Montplaisir	63,6%	42,9%	85,7%
Taux de présentation à l'examen	100,0%	100,0%	100,0%
Taux de réussite DSCG - ACADÉMIQUE	NC	NC	NC
Parcours Post-formation - DSCG CFP/CFA Montplaisir			
* Enquête réalisée 2 mois après la fin de formation			
Taux d'insertion professionnelle global*	100,0%	66,7%	NC
Dont taux d'insertion professionnelle par l'apprentissage*	0,0%	0,0%	NC
Taux de poursuite d'étude hors apprentissage*	0,0%	33,3%	NC
En recherche d'emploi ou autres (cesure,...)*	0,0%	0,0%	NC

NC = non communiqué

APRÈS LA FORMATION

SUITES DE PARCOURS POSSIBLES / PASSERELLES :

Le DSCG prépare à la poursuite d'études en doctorat comme à l'insertion professionnelle immédiate après son obtention. Il est organisé pour favoriser la formation tout au long de la vie. Il donne accès au stage d'expertise comptable et permet de préparer le DEC (diplôme d'expertise comptable).

DÉBOUCHES PROFESSIONNELS :

- Auditeur junior
- Chef comptable
- Chef de mission en cabinet d'expertise comptable
- Contrôleur de gestion
- Gestionnaire de trésorerie
- Responsable comptable et financier